



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

métaux

Question écrite n° 51208

Texte de la question

Mme Annick Le Loch attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la question de l'absence de cotation officielle de l'or. En effet, le cours de l'or ne repose actuellement sur aucune cotation officielle depuis le 30 juillet 2004. Il est, depuis cette date, l'expression d'un prix fixé par un acteur privé disposant d'un monopole de fait sur ce marché. Cette situation provoque des distorsions entre les prix effectifs et la cotation affichée, notamment en ce qui concerne les pièces d'or, les épargnants étant les premiers affectés, n'étant pas en mesure de connaître la valeur réelle des biens qu'ils achètent ou revendent. La Banque de France communique à titre d'information le cours de l'or à Paris, seulement, elle reprend la cotation d'un organisme privé sur son site internet, lui conférant ainsi un caractère quasi officiel. Les modalités et les conditions de cette cotation méritent d'être explicitées afin de donner à la cotation de l'or un caractère pluraliste et transparent. Sachant que la Banque de France a mis en place un groupe de travail dans cette perspective, elle lui demande l'état d'avancement des réflexions et les propositions éventuelles de ce groupe de travail.

Texte de la réponse

Le groupe de travail mis en place par la Banque de France a recommandé d'arrêter la publication des cours quotidiens et des moyennes mensuelles de l'or à Paris pour les pièces et les lingots, en considérant qu'il n'entraîne pas dans les domaines d'expertise de la Banque d'assurer au jour le jour le suivi d'un marché de détail. Conformément à ces conclusions, la publication des cours quotidiens et des moyennes mensuelles de l'or à Paris pour les pièces et les lingots a été arrêtée. Depuis le 1er septembre 2014, le site de la Banque de France publie quotidiennement les cotations de l'once d'or en euro (XAU/EUR) et de l'or en dollar américain (XAU/USD per OZ).

Données clés

Auteur : [Mme Annick Le Loch](#)

Circonscription : Finistère (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51208

Rubrique : Matières premières

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 1968

Réponse publiée au JO le : [30 décembre 2014](#), page 10892